

Numéro 10
Novembre 2023

PETIT JOURNAL D'HAUTOT

Nos rendez-vous du Mardi

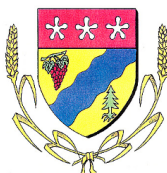
16h30 à 21h30
pour les pizzas



15h à 19h
pour les fruits & légumes



Prochainement, ouverture du restaurant - épicerie fine
« L'Émeraude » dans le parc du château



**Vous êtes invités à l'inauguration de la
« voie du souvenir de la 1^{ère} Armée Canadienne »
qui a libéré nos villages en août 1944.**

Le samedi 18 novembre 2023



**à Hautot-sur-Seine
à 12h30 place Poullard**



**La cérémonie se terminera au château par une prise de parole
des autorités civiles et militaires suivie d'un verre de l'amitié.**

SERONS-NOUS CAPITALE EUROPÉENNE DE LA CULTURE en 2028 ?

La candidature « Rouen-Seine-Normande » couvre un territoire le long de la Seine, de Giverny au Havre. Devenir capitale européenne de la culture serait une opportunité exceptionnelle pour l'attractivité du territoire et la mise en valeur de notre patrimoine. La Métropole soutient activement cette candidature. Une douzaine de lieux emblématiques ont été choisis. Si nous sommes lauréats, ces lieux seront réhabilités, restaurés et contribueront au rayonnement de notre région. Par décision du Conseil Métropolitain, le château d'Hautot-sur-Seine a été retenu dans cette liste avec les arguments suivants : situé sur la voie verte reliant le Havre à Paris, le château domine le fleuve, face au port industriel et marchand. Il est une parfaite illustration de l'architecture classique du 18^{ème} siècle. Son histoire est liée à l'histoire industrielle de la vallée de la Seine.

Nous suivons avec la plus grande attention ce dossier.
Résultats vers le 15 décembre...

JLR



Journées européennes du patrimoine

Les organisateurs des Journées européennes du patrimoine sur notre commune tiennent à remercier les bénévoles qui, cette année encore, ont permis d'accueillir les visiteurs de notre petite église. Leur participation a permis de proposer un éventail horaire sur tout le week-end et de recevoir une trentaine de personnes.

CF



Dates à retenir

Dimanche 26 novembre

*Repas
des aînés*



**Le Conseil Municipal vous
invite à la cérémonie des vœux
pour la nouvelle année
samedi 6 janvier 2024
au château à 15h30**



Le mot du maire

Il faudrait être refermé sur soi pour ne pas voir que notre monde va mal. Les raisons d'être optimistes sont rares. Entre les guerres en Ukraine et au Moyen-Orient, le dérèglement climatique, la poussée des nationalismes, l'aggravation des inégalités sociales et économiques, peu de choses nous donnent envie de croire encore que demain sera meilleur qu'aujourd'hui.

Pourtant, c'est notre tâche d'élu que de penser l'avenir, car gouverner c'est prévoir, anticiper, penser le collectif pour demain. Les échanges informels que je peux avoir avec les habitants de notre village et les demandes qui arrivent en mairie attestent qu'il est nécessaire, encore et toujours, de rappeler ce qu'est la mission des élus : penser et agir pour l'intérêt général de notre commune, de notre collectivité. Faut-il ici rappeler que, selon Jean-Jacques Rousseau, l'intérêt général n'est pas la somme des intérêts particuliers ? Il faut se refuser à la clientélisation de la vie publique : la mairie n'est pas et ne doit pas devenir une officine chargée de répondre aux attentes des individus comme le ferait une entreprise privée. Gérer une collectivité, c'est tenter de l'imaginer demain, après-demain. Penser au-delà des individus, au-delà de soi, pour imaginer le collectif. Nous ne sommes pas dans la même temporalité que des particuliers qui pensent légitimement à leur confort immédiat. Il s'agit donc pour nous non seulement de gérer les affaires courantes, le quotidien, mais aussi d'imaginer l'avenir, de se projeter dans dix ou vingt ans. C'est affaire de choix et cela demande une bonne dose d'altruisme.

Jean-Louis Roussel, novembre 2023



Décès

Le 7 mai 2023, Nicole Martin, ancienne conseillère municipale qui habitait le val de la rue des Farceaux et était partie sur Paris, a rejoint ses proches au cimetière d'Hautot à l'âge de 102 ans. Sa famille nous était bien connue entre Paul, médecin pédiatre et Jean-Christophe, son fils, dont nous honorons la mémoire sur le monument aux morts.

Le 20 mai 2023, Jacques Lagnel est décédé brutalement à l'âge de 74 ans. Notre ancien adjoint au maire Louis du Boullay était parti vers les Alpes, puis le Languedoc-Roussillon pour se rapprocher de sa famille. Nos sincères condoléances à ses proches.

Le 21 août 2023, Ida Beauvallet, figure de la commune partie à Lyon en 2014 pour se rapprocher de son fils et de ses petits-enfants, nous a quittés à l'âge de 94 ans. Elle avait participé activement à la vie d'Hautot : correspondante ADMR, membre du Comité des fêtes et présidente du Club des Chênes. Elle suivait toujours la vie de la commune et des amis restés ici.

Mariages, beaucoup plus gai

Le 22 avril 2023, Ingrid Leconte et Jean-Baptiste Beilliard

Famille de la boucle, beaucoup de famille sur Sahurs et Saint-Pierre de Manneville, Ingrid, déléguée de parents d'élèves, a officialisé son union devant le premier adjoint dans la salle d'honneur du château avec Jean-Baptiste. Les enfants et famille ont été ravis de ce moment d'émotion.

Le 22 juillet 2023, Patricia Flandre et Bruno Bourbon

C'est Monsieur le Maire qui a officialisé l'union de ces futurs Hautotais, en effet, ils ne sont dans le village que les week-ends pendant que leur maison de la rue Saint Antonin se réhabilite. Bonne installation et nos vœux de bonheur.

Le 16 septembre 2023 : événement : 2 mariages d'Hautotais le même jour

Sylvie Pringault et Patrick Jeannès

Née à Hautot et issue de cette grande famille, Sylvie a officialisé 30 ans de vie commune avec Patrick et c'est devant leurs très proches et maman Louise que pour célébrer l'événement deux adjoints se sont associés à leur bonheur. Longue vie et santé dans leur future demeure près d'ici.

Emmanuelle Lopez et Guillaume Samson

Arrivé en location depuis trois ans, ce jeune couple s'est engagé officiellement en mairie devant le premier adjoint. C'est Catherine Caron-Langlois, troisième adjointe nouvellement nommée, qui l'a secondé et nous leur présentons nos vœux de bonheur.

AL

Bien vivre ensemble

Bruit

Rappel des horaires pour engins bruyants :

- Semaine : 8h30/12h et 14h30/20h
- Samedi : 9h/12h et 15h/19h
- Dimanche : 10h/12h

Accès bois communaux

Il est formellement interdit, comme indiqué sur panneaux routiers, à tout véhicule à moteur, sauf riverains. Bien sûr, pas de moto cross en forêt. De plus, risques d'incendie.

Vitesse

Malgré les recommandations et rappels, nécessité de prendre la décision de poser des coussins berlinois. Respectez les limitations et consignes routières.

Stationnement

Le stationnement est interdit en plein carrefour et en virage sans visibilité. L'accès aux bouches d'incendie doit être entièrement libre.

Animaux

Merci de penser à pousser le crottin de cheval dans les talus et de ne pas le laisser devant l'entrée des particuliers.

Les chiens doivent être tenus en laisse ou maîtrisés par leur propriétaire, comme leurs aboiements intempestifs. Pensez aux voisins.

AL

Le MAG 76

Dans le numéro de septembre 2023 du Mag de la Métropole Rouen Normandie, on trouve un complément d'information concernant ces quelques usages du « bien vivre ensemble », notamment au sujet du ramassage de nos déchets, des interdictions de brûlage, du nettoyage de nos trottoirs, de l'entretien de nos arbres et haies privés, ou de la conduite à tenir avec nos divers animaux domestiques ou errants.

**RENTREZ SON BAC À POUBELLE,
c'est essentiel**

**LES CROTTES,
c'est pas propre**

**LES ENCOMBRANTS,
c'est gênant !**

**LES DÉPÔTS SAUVAGES,
c'est pas sage**

**BRÛLER SES DÉCHETS VÉGÉTAUX
c'est toxico !**

C'EST DU PROPRE !



L'association Les Enfants de Gaïa a pris l'initiative d'organiser une très sympathique déambulation pour Halloween. Malgré la pluie, tout le monde était au rendez-vous avec les déguisements adaptés à la fête. Les enfants ont fait le plein de bonbons. JLR



En ce 23 juin, la kermesse débuta en cette fin de journée ensoleillée. Les jeux d'eau, chamboule-tout, tours de poney et enveloppes surprise étaient de sortie. Tout cela était permis par une équipe de parents d'élèves et de personnel scolaire dévouée. Quel plaisir de rencontrer les nouveaux arrivants et les anciens élèves ravis et d'être réunis pour échanger et voir tous ces enfants jouer !

Kermesse de l'école



L'ambiance nous a rappelé que cette année scolaire était pratiquement finie. Après le goûter, les jeux et le repas qui se sont parfaitement déroulés, je n'ai qu'un seul mot à vous dire : MERCI. CC



L'Armada avec Les élèves

Le 9 juin, pour l'Armada, la Métropole a offert à la commune 17 places de promenade en bateau dont ont bénéficié des enfants de l'école.

et la Grande Parade du 18 juin

Sur la zone d'évitage, ont trouvé place sous un barnum prêté par Maromme : les peintures du club d'Hautot, les bateaux en matériaux recyclés réalisés par les enfants de l'école, des sculptures de Michel Gibault et les œuvres en bois de Marianne Devars. Le comité des fêtes a proposé une buvette et une petite restauration. CCL

Nettoyons la nature

Vendredi 22 septembre, nous nous sommes rejoints au terrain de foot pour l'action

« Nettoyons la nature »

Nous avons formé deux groupes avec les enseignantes et les accompagnateurs pour ramasser les déchets dans deux parties de la forêt, sous une forte pluie. Nous avons trouvé un vélo rouillé, probablement vieux de plusieurs dizaines d'années, du verre, du plastique, un tapis, un paquet de cigarettes, des cartouches de chasse, un roller, un moteur, du papier, etc.

Nous sommes rentrés à pied à l'école et nous avons pesé les déchets : 16kg contre 54kg en 2002, 76kg en 2021 et 110kg en 2020.

C'est moins pollué mais c'est encore trop. Nous remercions les accompagnateurs. Nous sommes fiers d'avoir fait ce geste pour la nature, malgré la pluie.

Les élèves de CE2/CM1/CM2 d'Hautot-sur-Seine



Concours de pétanque

Comme chaque année, le dimanche 2 septembre sonnait le rassemblement des accros ou des simples amateurs de pétanque au château d'Hautot. Dès 9 heures, ils étaient nombreux à confirmer leur inscription autour de Pierre Vilcoq, maître de cérémonie qui avait préparé à l'avance les tableaux récapitulatifs des performances de chaque joueur. Un café d'accueil permettait de délier les langues des 29 concurrents inscrits, leur permettant de faire plus ample connaissance. Le tirage au sort permettait de composer les équipes qui allaient s'affronter au long de la journée. Les compétiteurs bénéficiaient d'une météo très favorable, les espaces ombragés abritaient des rayons d'un soleil très généreux toute la journée.

A midi, les trois premiers tours comptabilisés, les participants de retrouvaient dans la grande salle du château pour partager un repas en compagnie de non-compétiteurs qui étaient venus les rejoindre pour un moment de convivialité. Ils étaient 43 en tout réunis autour des tables dressées par



Isabelle et Jean-Bernard. Vers 18 heures, les résultats officiels furent publiés et les gagnants purent retirer les lots offerts.

Chaque participant, du premier prix au dernier concurrent, s'en alla avec un cadeau de son choix.

Aux dires des concurrents, ce fut une bien belle journée, ils promettaient de revenir l'année prochaine.

Qu'on se le dise !!!

MD

Voix sur Seine

L'association qui regroupe les communes du Val-de-la-Haye, Hautot-sur-Seine, Sahurs, Saint-Pierre-de-Manneville, Quevillon, a, comme chaque année depuis douze ans, organisé un festival du chant choral. Son action culturelle, but poursuivi par nos municipalités, vise à faire connaître le chant choral dans ses aspects les plus divers, classique ou variété, et mettre en avant nos villages et leur église à travers cette manifestation annuelle. Ce 12ème festival s'est tenu dans chacun de nos villages du 12 au 21 mai. Notre commune y a pris sa part et a reçu l'ensemble vocal CEPHEUS qui nous a régales avec son programme de musique anglaise du 16ème siècle.



C'était le jeudi 18 mai et l'après-midi, la manifestation a accueilli dans le parc du château sept chœurs du département qui ont chanté à tour de rôle avant de terminer cette journée de rencontre dans un chant commun. Le 12ème festival a innové en organisant un spectacle sous sa bannière « Opérettes en vrac » qui a regroupé un orchestre et 100 choristes en hommage à nos auteurs d'opérettes dont le très connu Jacques Offenbach. Cette nouveauté a reçu un franc succès.

RJ

Du 3 au 21 juillet la compagnie de danse Pavillon's, financée par la Métropole, a proposé pour nos 4 communes : Sahurs, Saint-Pierre-de-Manneville, Val-de-la-Haye, Hautot-sur-Seine, des activités pour enfants, adultes et familles.

Grâce aux animateurs et artistes, nous avons pu bénéficier des danses, des chorales participatives, des ateliers chorégraphiques, des performances et des spectacles de poésie publique et des siestes musicales.

Ces journées ont permis de formidables échanges intergénérationnels entre les habitants de nos quatre communes. Nous espérons qu'ils seront de retour l'an prochain.

CCL



PAVILLON - 3
Événements Vo-Dinh

Présentation synthétique de la situation budgétaire

Au 25 octobre 2023, la situation budgétaire de notre commune est assez satisfaisante. Notre trésorerie disponible est de 41 595,91 Euros.

La section de fonctionnement est déficitaire à hauteur de 23 216,50 Euros mais les dotations de l'état attendues d'ici la fin de l'année s'élèvent à environ 65 000 Euros.

La section d'investissement est positive à hauteur de 64 812,21 Euros. Pour autant les subventions attendues s'élèvent à 30 000 Euros (rénovation énergétique de la maison de l'école).

D'ici la fin d'année 2023 et pour 2024, il nous faut rester vigilants.

- 1- Maîtriser nos dépenses de fonctionnement (la période de chauffe va revenir rapidement mais nos professionnels sont sensibilisés).
- 2- Mettre tout en œuvre pour que les travaux de rénovation du logement de l'école soient terminés dans les plus brefs délais (l'entreprise FERRAND/SAMSON a plus de quatre mois de retard et nos subventions ne nous seront versées qu'à la fin des travaux).
- 3- Répondre aux conséquences des aléas climatiques éventuels et aux défaillances techniques diverses...
- 4- Poursuivre les travaux de rénovation des biens communaux.
- 5- Poursuivre l'accompagnement de nos Hautotais en respectant notamment nos engagements qui ont conduit à l'élection de notre équipe municipale.

Marc DEGRAVE, adjoint aux finances



L'association Les Enfants de Gaïa
vous propose deux rendez-vous mensuels à la **Salle Brunel**.

Atelier de partages autour du fil

Que vous soyez débutant(e)s ou expert(e)s, apportez vos projets, vos réalisations en cours (tricot, couture, crochet, macramé.)

Du matériel pourra être prêté.

Priscilla vous accueillera

chaque deuxième lundi du mois

(le 13 novembre)

de 18h30 à 21h.

Inscription/adhésion au 0749032411.

Pour un atelier cousu de fil blanc !

Jeux de société

Venez découvrir des jeux et présenter ceux que vous aimez. Petits et grands seront les bienvenus

à partir de 7 ans

chaque premier dimanche du mois

(le 5 novembre)

de 15h à 17h30.

Inscription/adhésion au 0601730810.

A vous de jouer !

L'ANNONCE

L'offre ci-dessous vous intéresse ?

Merci de contacter la mairie.

Dans le cadre de notre collaboration avec la Métropole Rouen Normandie, Reboot Écosystème est fier de vous offrir la possibilité d'équiper vos concitoyens et les acteurs de votre commune avec du matériel informatique reconditionné de qualité.

Nous comprenons que la fracture numérique ne se résume pas uniquement à la possession d'équipements, c'est pourquoi nous vous proposons également des ateliers de prise en main des outils informatiques, visant à accompagner au mieux vos bénéficiaires dans leur appropriation de ces ressources essentielles.



ACTUALITÉS COMMUNE PRATIQUE CONTACT



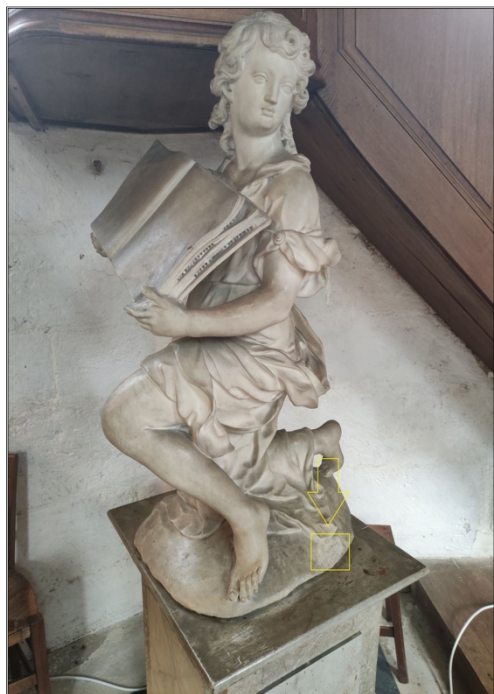
Bienvenue sur le site de la commune
de Hautot-sur-Seine

N'oubliez pas de consulter le site internet de la commune. Vous y trouverez des informations actualisées.

<https://www.hautot-sur-seine.fr>

Page Histoire : l'ange de la Martel dans l'église saint Antonin.

Les Journées européennes du patrimoine sont l'occasion rêvée pour examiner l'intérieur de l'église d'Hautot-sur-Seine. Près de l'autel, sous la chaire « du côté de l'Évangile », la statue d'un ange est selon un témoignage de Félix Michon une œuvre de Félicie de Fauveau : « On disait dans notre famille que, par contre, l'Ange serait une de ses œuvres. Nous ne pourrions toutefois nous en porter garants. »



L'Ange de la Martel

L'Ange de la Martel est un don de la famille Lézurier de la Martel.

Au cours de la permanence du 16 septembre, en faisant le tour de la statue avec un visiteur venu d'Abbeville, la lettre H nous apparaît grâce à un éclairage opportun.

En examinant de plus près, on distingue deux croix situées de part et d'autre du H. Cela évoque instantanément la « lastra tombale » de Félicie de Fauveau où figurent ses armoiries et sa devise.

Ce qui semblait être une date en-dessous du H est l'anagramme de la devise de Félicie de Fauveau :

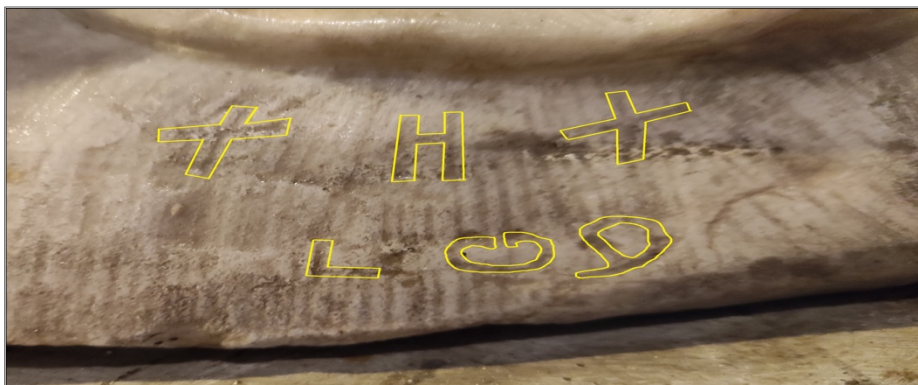
LABEUR HONNEUR DOULEUR

Les lettres L et D apparaissent de part et d'autre d'un élément à identifier.

De retour sur place le dimanche matin, l'examen de visu permet d'identifier le dessin d'un cœur symbolisant la Vendée, un souvenir de la jeunesse aventureuse de Félicie de Fauveau.

L'Ange de la Martel

Don de la famille Lézurier de la Martel



Félicie de Fauveau et sa grand-mère d'Hautot-sur-Seine

Félicie de Fauveau meurt à Florence le 12 décembre 1886 à l'âge de 85 ans. Elle est enterrée au cimetière San Felice A Ema. Expatriée à Florence après 1832, Félicie de Fauveau, première femme sculpteur à vivre de son art, réalisa une œuvre sculptée considérable s'inspirant de l'art de la spiritualité du Moyen-Âge.

Contumace, elle ne remettra les pieds dans son pays qu'à l'automne 1842, pour un court séjour à Ussé chez son amie Félicie de la Rochejaquelin, puis à nouveau après la chute du Régime de Juillet.

L'autre raison de ce retour en France est le mariage arrangé de sa sœur Emma le 17 octobre 1842 à Hautot-sur-Seine.